

Création : Plan Créatif Corporate - Réalisation : Pellicam productions - Impression : Grenier - Février 2015
Crédits photo : Jean Moulin, Didier Adam, Diane Grimonet.



Diplôme Universitaire

Sciences sociales et protection de l'enfance

Formation continue

Le Diplôme universitaire de sciences sociales et de protection de l'enfance est organisé conjointement par l'Université Paris Est Créteil et le Conseil général du Val-de-Marne.

Bernard Golse, *professeur de pédopsychiatrie,*
Caroline Mignot, pédiatre,
Chantal Rimbault, *Directrice de la Protection de l'enfance et de la jeunesse au Conseil général du Val-de-Marne,*
David Pioli, *sociologue et chargé d'étude à l'UNAF,*
Geneviève Mermet, *psychologue,*
Hervé Hamon, *ancien Président du tribunal pour enfants de Paris,*
Catherine André, *médecin,*
Marie Laure Duplat, *puéricultrice,*
Lise Marie Schaffhauser, *juriste,*
Marc de Montalembert, *Président du Cedias,*
Michele Rouyer, *pédopsychiatre,*
Nadège Severac, *sociologue-consultante,*
Séverine Euillet, *Maitre de conférence en psychologie à l'Université Paris Ouest Nanterre*

Direction Communication
Direction Protection de l'Enfance et de la Jeunesse

UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL VAL DE MARNE — UPEC

VAL de MARNE Conseil général



Sommaire

Présentation 1-3

Module 1
Approche socio historique et juridique de la protection de l'enfance 4-5

Module 2
Articulation des cadres juridique, administratif et clinique 6-7

Module 3
Évaluation des situations de risque, de danger et de maltraitance 8-9

Module 4
Prévenir, accompagner et soigner 10-11

Infos pratiques 12-13



Avant-propos

La protection de l'enfance est aujourd'hui un véritable enjeu de société, qui articule dans un dispositif complexe des logiques judiciaires, administratives, cliniques, sociales et éducatives. Au regard des enjeux en présence, de leur intensité, de la mobilisation professionnelle et personnelle qu'ils requièrent chez les intervenants les actions menées dans le cadre de la protection de l'enfance nécessitent l'affirmation et la reconnaissance d'un champ de compétences spécifiques.

La complexité des situations rencontrées et l'avancée des recherches dans le domaine élargi de l'enfance et de la famille justifient aujourd'hui la mise en œuvre d'une formation longue permettant de perfectionner les pratiques professionnelles et de renforcer la cohérence des interventions de terrain, nécessité réaffirmée dans la loi du 5 mars 2007.

L'approche pluridisciplinaire ouverte aux divers domaines des sciences humaines apporte un étayage théorique et favorise ainsi l'émergence de nouvelles réflexions au croisement des différentes cultures professionnelles.

Organisé conjointement par la Faculté des sciences de l'Education de l'université Paris Est Créteil et le Centre Professionnel et de Pédagogie Appliquée (C.P.P.A.) centre de formation continue du Pôle Enfance et Famille au Conseil Général du Val-de-Marne, le diplôme universitaire de sciences sociales et de protection de l'enfance coordonne, dans une démarche d'alternance entre la théorie et la pratique, des logiques et des approches complémentaires.

Il marque la double volonté de reconnaître et renforcer les compétences nécessaires pour la continuité d'un travail de prévention, d'accompagnement et de soin auprès des enfants et des familles en difficultés.

Présentation

Les objectifs

Maîtriser le dispositif de protection de l'enfance et savoir se situer professionnellement dans ce dispositif.

Approfondir les connaissances théoriques et cliniques nécessaires à la compréhension et à l'analyse globale des situations de protection de l'enfance, et être en capacité de les mobiliser dans son travail.

Favoriser une dynamique pluriprofessionnelle et pluridisciplinaire par le partage d'expériences et la mise en commun d'une réflexion sur les pratiques.

Étayer une démarche d'observation et construire des outils pour la pratique.

Développer les compétences nécessaires pour la prévention, l'accompagnement et le soin auprès des enfants et des familles.

Construire une posture de « praticien réflexif ».

Les publics concernés

Les professionnels participant à la mission de protection de l'enfance et justifiant d'au moins trois années d'expérience dans ce secteur.
Étudiants titulaires d'un master 1 en sciences de l'éducation, sciences sociales, en psychologie, en droit, justifiant d'une expérience de stage en protection de l'enfance.

Les modalités

La durée de la formation est de **240 heures d'enseignement présentiel sur 24 mois,** à raison de **2 jours par mois** et d'un temps de travail personnel d'une journée mensuelle.

La formation est structurée en **4 modules.**
Le dispositif d'alternance entre **enseignement théorique** et **formation pratique** doit permettre d'articuler apports de connaissances et approfondissement des pratiques professionnelles.

L'évaluation

Pendant la durée de la formation, des temps de régulation et d'évaluation collective permettent de faire le point sur le processus de formation et de l'adapter aux besoins du groupe et à son évolution.

La validation doit témoigner de la qualité de la formation ; elle s'effectue à deux niveaux :

- **L'assiduité :** la validation finale suppose l'assiduité à toutes les sessions.
- **La validation continue des acquis :** les modules feront l'objet d'un travail personnel à partir d'un thème librement choisi, sous forme de fiche de lecture, de la constitution d'un livret personnalisé ainsi que de travaux de recherche en sous-groupe. La finalisation de ces différents travaux fait l'objet d'un mémoire court de fin d'étude.



Module 1 - 72h

Approche socio historique et juridique de la protection de l'enfance

« Connaître les principes directeurs des théories et pratiques des sciences humaines concernant le développement de l'enfant et de sa famille »

En introduction, il est important de comprendre les évolutions de la conception de la famille et de l'enfant dans la société dans une approche socio historique et juridique de la famille et de la protection de l'enfance.

Les familles sont devenues plurielles, mouvantes voire «incertaines», avec une disjonction entre les parentés juridiques, biologiques et quotidiennes. Dans ce contexte, la régulation du dispositif de protection de l'enfance est complexe.
Les lectures cliniques portent l'attention sur les facteurs individuels, les ruptures, les traumatismes vécus par les parents et les enfants provoquant ou révélant des défaillances dans les processus de parentalité qui peuvent enfermer parents et enfants dans des difficultés pouvant conduire à la maltraitance sous ses diverses formes. Au-delà des facteurs individuels, l'approche sociologique nous permet de resituer ces ruptures dans un contexte social de fragilisation du lien et de désaffiliation.

Des approches théoriques...

Évolution socio historique et culturelle des représentations de la famille et de l'enfant

Approche sociologique de la famille : famille plurielle, parentés disjointes… risque familial ?
Évolution des principales dispositions juridiques concernant la famille :
- la filiation
- autorité parentale

Évolution des conceptions de la maltraitance et de la dysparentalité, de l'approche des facteurs individuels aux facteurs sociaux

...à la construction d'un savoir sur la pratique

Histoire et géographie des familles et des institutions, cartographie du monde vécu de l'enfant

Les carences, maltraitances sous leurs différentes formes et leurs effets sur l'enfant

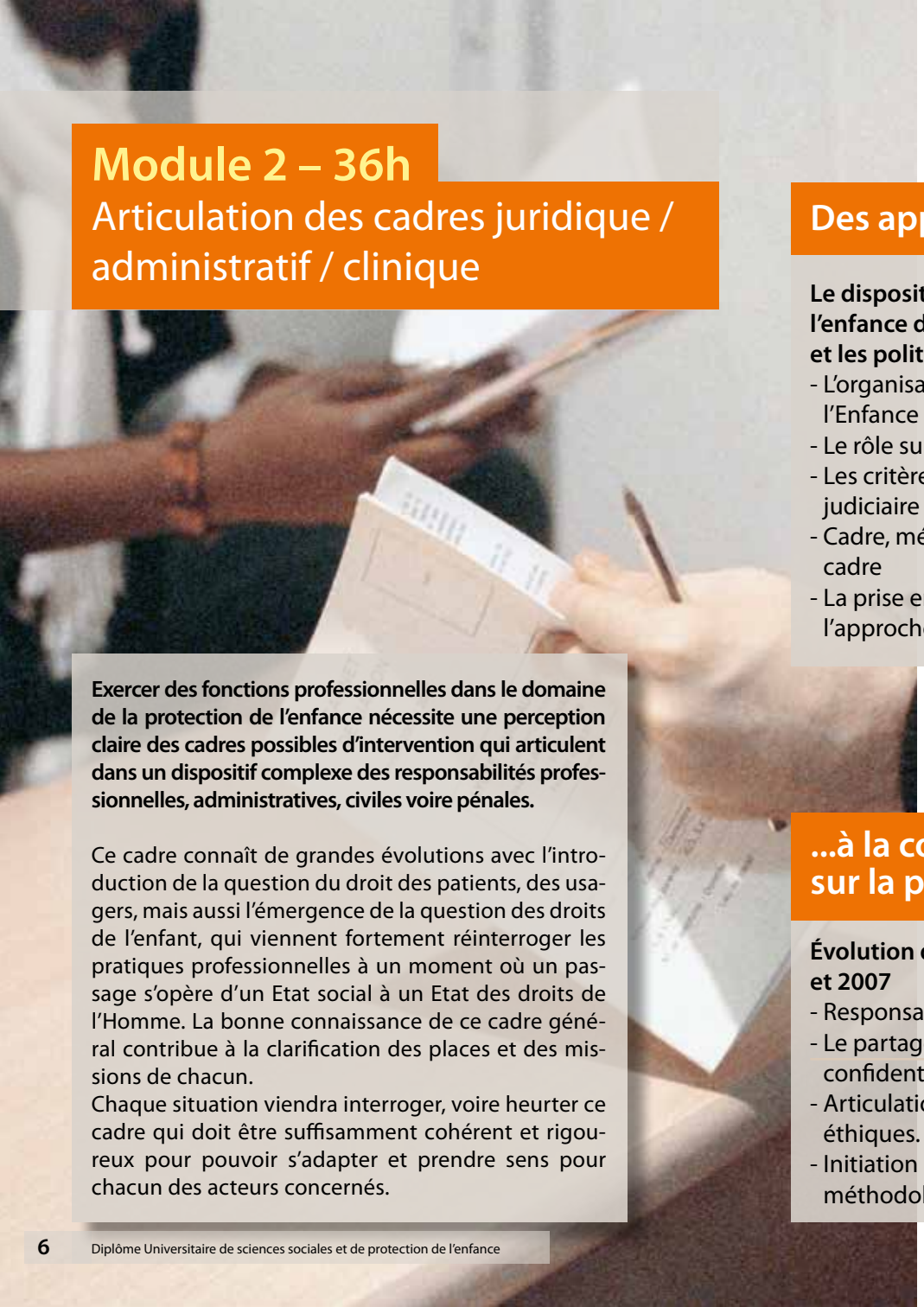
Pathologies du lien et effets sur les soignants

Initiation à la position de praticien réflexif : méthodologie de recherche de données

« Maîtriser le dispositif de protection de l'enfance et le cadre législatif et règlementaire. »

Module 2 – 36h

Articulation des cadres juridique / administratif / clinique



Exercer des fonctions professionnelles dans le domaine de la protection de l'enfance nécessite une perception claire des cadres possibles d'intervention qui articulent dans un dispositif complexe des responsabilités professionnelles, administratives, civiles voire pénales.

Ce cadre connaît de grandes évolutions avec l'introduction de la question du droit des patients, des usagers, mais aussi l'émergence de la question des droits de l'enfant, qui viennent fortement réinterroger les pratiques professionnelles à un moment où un passage s'opère d'un Etat social à un Etat des droits de l'Homme. La bonne connaissance de ce cadre général contribue à la clarification des places et des missions de chacun.
Chaque situation viendra interroger, voire heurter ce cadre qui doit être suffisamment cohérent et rigoureux pour pouvoir s'adapter et prendre sens pour chacun des acteurs concernés.

Des approches théoriques...

Le dispositif français de protection de l'enfance dans une approche par le droit et les politiques publiques

- L'organisation administrative, l'Aide Sociale à l'Enfance
- Le rôle subsidiaire de la justice
- Les critères de passage de l'administratif au judiciaire
- Cadre, métacadre, une approche clinique du cadre
- La prise en compte de la pluralité des cadres : l'approche interculturelle

...à la construction d'un savoir sur la pratique

Évolution des pratiques suite aux lois de 2002 et 2007

- Responsabilités et secret professionnel.
- Le partage d'informations à caractère confidentiel.
- Articulation des cadres et questions éthiques.
- Initiation à la position de praticien réflexif : méthodologie de l'observation

« Etre capable de se situer dans le dispositif de protection de l'enfance »

Module 3 – 36h
Évaluation des situations de risque, de danger et de maltraitance



L'acte d'évaluation, qui ouvre le champ de l'intervention sociale en protection de l'enfance est un acte difficile qui exige pour les professionnels maîtrise technique, engagement et recherche d'une juste distance.

L'exploration, l'élaboration des outils et des pratiques de l'évaluation nécessitent la définition d'un cadre qui permette individuellement et en équipe ouverture à l'autre et vigilance face à soi-même.

Des approches théoriques...

Les enjeux de l'évaluation en protection de l'enfance

L'évaluation comme dispositif et stratégie départementale

Évolutions des critères de l'évaluation

Vers l'évaluation partagée en protection de l'enfance

Éthique et responsabilité pour penser l'évaluation

...à la construction d'un savoir sur la pratique

Méthodologie et outils d'évaluation
- Place des représentations et des implicites dans l'évaluation
- La prise de décision et le travail collectif
- Initiation à la posture de praticien réflexif (méthodologie de l'entretien et du récit de vie)



Module 4 – 30h
Prévenir, accompagner et soigner

La prévention, la protection et au-delà le traitement, auquel elles participent, vont articuler des logiques des réponses sociales, éducatives et cliniques. Les intervenants doivent identifier les ressources adaptées et les mobiliser, alors même que les approches sont souvent cloisonnées et sectorielles.

Comment construire un dispositif individualisé et cohérent pour soutenir les familles et assurer dans la continuité l'aide et les suppléances nécessaires au soin de chacun de leurs membres. Pour ce faire, une attention doit être portée au monde vécu des enfants et des parents dans leurs parcours en protection de l'enfance.

Des approches théoriques...

Continuité / Discontinuité, stabilité, instabilité, la question du temps

De la prévention à la prévenance, l'aller vers, le prendre soin

Les enjeux du projet pour l'enfant

...à la construction d'un savoir sur la pratique

La prévention :
- Accompagnement précoce
- Mobilisation de l'environnement
- Dynamiques et réseaux

Le traitement : les particularités du travail social et éducatif dans la clinique auprès :
- de l'enfant
- des parents
- de la relation parent/enfant

Identifier les défaillances / Organiser les suppléances nécessaires
- La question du placement
- Intérêt et risques de la séparation

La place du doute face à la complexité de lecture des situations

Infos pratiques

L'équipe responsable

Coordination

- Pierrine Robin, *Maître de conférences en sciences de l'éducation– Université Paris Est Créteil*
- Françoise Sarny, *Responsable du Centre Professionnel et de Pédagogie Appliquée (CPPA)*

Animation pédagogique

- Sandrine Clergeau, *psychologue*
- Marie Bonici, *sociologue*
- Dominique Bohu, *pédopsychiatre*
- Bénédicte Goussault, *sociologue*

Les modalités de la formation

En règle générale, la formation se déroule les **3es lundi et mardi de chaque mois, à compter du 18 et 19 janvier 2016.**

La fin de la session est prévue en **décembre 2017.**

Le financement

Le coût de la formation s'élève à 2700 euros pour les deux années.

Les effectifs

20 stagiaires.

Les lieux d'enseignement

- **Université Paris Est Créteil**
  Immeuble « la Pyramide » -
  80, avenue du Général De Gaulle - 94009 Créteil

- **Centre Professionnel et de Pédagogie Appliquée**
  (CPPA) – Domaine Chérioux -
  4, route de Fontainebleau - 94400 Vitry-sur-Seine

Les intervenants

Groupe pluridisciplinaire d'universitaires de divers domaines des sciences humaines – sociologie, psychologie, droit, anthropologie, philosophie – et de praticiens ayant des compétences reconnues dans le champ de la protection de l'enfance et du travail social – pédopsychiatres, psychologues, médecins, magistrats, cadres territoriaux et travailleurs sociaux.

Renseignements et inscription

Centre professionnel et de pédagogie appliquée (CPPA)
Domaine Chérioux
4, route de Fontainebleau
94400 Vitry-sur-Seine

Responsable : Françoise Sarny
Tél. : 01 41 73 91 70 / Fax : 01 41 73 91 73
cppa.@cg94.fr
Inscriptions sur dossier à adresser au CPPA avant le 15 novembre 2015. Réponse courant décembre 2015.

Notes